

# LANGUES MATERNELLES NATIONALES DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES COMMUNAUTES

**Paul Hounsa AIKPO**

*chargé de recherche à l' INALA/CBR.SI aikpop@yahoo.fr ;  
aikpopaul@gmail.com*

## Résumé

*Les Béninois ne jugent pas la langue comme un instrument pour l'établissement et le développement des rapports sociaux pour intervenir dans la structure social dont elle assure la cohésion L'objectif de ce travail est de montrer que : malgré les rôles combien différents qu'elle assume la langue représente tout, fait l'homme et conditionne toute une nation. Pour ce faire nous avons interviewé les populations au moyen des questionnaires d'enquête dans le but de recueillir leurs impressions sur le sujet la place de langue maternelle dans le développement durable d'un peuple. L'analyse des données ont permis les résultats ainsi qu'il suit :*

*-la langue de ce fait mérite d'être comprise*

*-la langue constitue un système d'expression et de communication commun à un groupe social*

**Mots-clés:** *place, langue maternelle, développement, communication, population*

## Abstract

*The Beninese do not consider the language as an instrument for the establishment and development of social relations to intervene in the social structure of which it ensures the cohesion The objective of this work is to show that: despite the very different roles it assumes, language represents everything, makes man and conditions an entire nation. To do this, we interviewed the populations by means of survey questionnaires in order to collect their impressions on the subject of the place of the mother tongue in the sustainable development of a people. Data analysis allowed the results as follows: -the language therefore deserves to be understood -language constitutes a system of expression and communication common to a social group*

**Keywords:** *place, mother tongue, development, communication, population*

## Introduction

Outil de communication entre les hommes la langue est par excellence un instrument pour l'établissement et le développement des rapports sociaux dont elle constitue par ailleurs un reflet évident. Elle intervient dans la structure sociale dont elle assure la cohésion. La langue, de ce fait, mérite d'être comprise. Le développement des langues doit pouvoir répondre de façon efficace aux besoins quotidiens de leurs locuteurs.

Ainsi, à l'usage, on s'aperçoit que la langue non seulement constitue un système d'expression et de communication commun à un groupe social ou à une communauté linguistique, Mais également, selon Marc-Laurent HAZOUME (1994 :61) « la langue représente tout, fait l'homme et conditionne toute une nation dans sa vie sociale, économique » On ne saurait apprécier l'expression langues maternelles en s'appuyant uniquement sur l'idée du groupe de langues autour d'un homme. Sinon comment pouvons-nous les intégrer- aux besoins économiques, sociologiques et culturels des peuples pour l'évolution de leur savoir ? L'objectif de cet article est d'analyser les conditions dans lesquelles se retrouve la langue maternelle nationale et constitue un facteur de patrimoine culturel dans le développement durable des communautés. Nous formulons l'hypothèse que la morphologie de la langue est l'ensemble regroupant tout ce qu'elle véhicule de culturel, d'expression et qu'elle a en son sein. On peut laisser aux linguistes l'étude de la nature d'une langue. Ce type d'étude bien qu'intéressant du point de vue de la linguistique est généralisée. L'idée juste de ce travail s'inscrit dans le cadre théorique de l'UNESCO (2008) : « selon les psycholinguistes la langue maternelle est celle qui structure les premiers apprentissages qui servent de base à l'éducation tout au long de la vie ». Le linguiste s'interrogera sur les arguments d'une nouvelle étude pour découvrir la nature de cette langue. Cette étude donne aussi bien sur leur portée sociolinguistique. Nous cherchions à répondre aux questions suivantes. Quelles structures fondent le choix, manière de leur mise en connaissance par les humains et quel rapport existe-t-il avec la **société** qui en fait usage ? Ces altérations dans ce milieu ne sont-elles pas un témoin patent de la place de langue maternelle nationale et patrimoine culturel dans le développement durable humain des communautés au Bénin? Pour rendre compte de ces résultats notre objet sera organisé selon une démarche méthodologique qui gouverne le travail ; dans un deuxième temps nous traitons des relations des patrimoines culturels dans le développement humain durable des communautés

Pour traiter ce sujet nous nous sommes inscrits dans le cadre théorique de SAPIR d'Edward(1921) selon lequel « une langue fournit une matrice où on peut lire l'histoire culturelle du peuple qui la parle composée d'éléments d'origine historique et géographique »

## **1- Méthodologie**

L'objectif de l'étude est d'évaluer les critiques faits à l'encontre de telles langues ou de telles langues parlées dans telles communauté par telles ethnies. Ce travail n'a été possible que par plusieurs phases sur toute l'étendue du territoire. Ces recherches faites de Cotonou à Malanville en passant par les autres communes du Bénin ont été faites par un groupe de quarante-cinq personnes à raison de neuf (15) personnes par outil de décembre 2020 à Mars 2021 pour s'assurer de l'évidence des faits lors du déroulement de chaque phase. Il est important de signaler les différentes phases du travail de terrain.

### ***1-1- Les phases de l'étude de terrain***

Cette phase a permis de prendre connaissance de certains ouvrages relatifs au sujet de l'article.

Pour mieux élaborer le document on a eu recours à plusieurs étapes de recherches. Ainsi on a procédé à la recherche documentaire, celle de l'enquête par questionnaire et celle d'entretien.

### ***1-2- La phase de recherche documentaire***

Ensuite il y a la recherche pratique sur le terrain

### ***1-3- La phase d'enquête par questionnaire***

On a souhaité d'effectuer une étude très pratique parce qu'il importait d'inscrire le travail dans une réalité proche de soi. Il était pour cela nécessaire d'obtenir une quantité non négligeable de données quantitatives émanant des acteurs à savoir les populations, des communes concernées. L'enquête a été réalisée grâce à un questionnaire préalablement établi en vue d'identifier les problèmes de langues maternelles nationales qui se posent aux différentes communautés concernées par le thème de l'étude. Il est administré à l'adresse des populations, des communautés et dénommé, questionnaires de langues maternelles nationales dans le développement durable des communautés.

### ***1-4- La phase d'entretien***

Cette phase d'investigation nous a conduits à des débats et à des causeries des discussions brèves et des entretiens semi directifs avec des personnes intellectuelles ou non et aussi avec des groupes d'individus. Par ailleurs les entretiens ont été dirigés à l'adresse des chefs de village ou

de quartier afin de recueillir auprès de ceux-ci les informations qui leur parviennent au sujet des problèmes liés aux contacts entre les communautés linguistiques citées ci-dessus notamment sur les plans linguistiques. Cet entretien vise à recueillir l'avis propre des chefs de village ou de quartier.

## ***1-5- Présentation des résultats***

### ***1-6- Méthode de traitement des données***

Les diverses recherches menées ont permis de recueillir des données. Celle-ci a été analysée à la lumière des objectifs formulés dans le cadre de ce travail. Ainsi, nous avons dépouillé manuellement les fiches de questionnaire en faisant une première lecture rapide des informations recueillies. Cette première méthode nous a conduits à répartir les fiches de questionnaires d'enquête en deux lots. Un premier lot de fiches de questionnaire dont les premières personnes interrogées sont des communautés linguistiques des langues béninoises. En ce qui concerne le questionnaire adressé aux chefs de village et de quartier ou de ville, il a été traité à part. Ensuite nous avons analysé les résultats des lots minutieusement avec à l'esprit l'appréciation des influences de la différence linguistique sur la communication. Par la suite, on s'est intéressé à l'analyse des informations recueillies sur la base des entretiens. Cette étape a permis de faire une comparaison avec les analyses faites sur la base des questionnaires d'enquête. Ces études prouvent des données servies par les enquêtes au niveau de chaque question et une catégorisation des réponses en fonction des objectifs et hypothèses formulées.

## **2- Résultats**

### ***2-1- Langues maternelles au centre des relations interhumaines***

La langue de socialisation chez l'homme est sa langue maternelle. En tant que telle tout homme dispose d'une langue, l'utilise et la parle librement, pour communiquer, car c'est dans leur langue que les hommes. Conçoivent et énoncent leurs pensée. C'est ce qu'affirme Boileau(1669) dans sa doctrine littéraire. « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément ». Elle met en relation certain des aspects de ces relations verbales avec la mémoire et l'attention en particulier au processus par lesquels les sujets parlants attribuent une signification à leur énoncé aux associations et à

la création des habitudes verbales aux processus généraux de la communication. L'usage des langues maternelles nationales dans tous les secteurs vitaux du pays comme un bien commun aux citoyens et un bien essentiel à la vie sociale et politique crée un processus d'émulation et d'émancipation qui peuvent induire au développement. Elle permet à l'homme de vivre et de s'adapter aux progrès technologiques et scientifiques. Elle est le patrimoine culturel qui construit et exprime la personnalité objective d'un peuple, d'une communauté. des langues nationales maternelles au sein de notre système éducatif renforce l'intégration nationale, élimine le tribalisme et rend l'enfant curieux de sa propre culture ainsi que celle des autres ». Il s'ensuit que les langues maternelles nationales recèlent des valeurs culturelles endogènes et facilitent les échanges c'est-à-dire la communication et l'information; c'est pourquoi il convient de prendre conscience d'une part, du drame que constitue la léthargie dans laquelle demeurent les langues Bénénoises et, d'autre part, de la nécessité de leur adaptation aux nouvelles réalités scientifiques, technologiques et économiques. En conséquence, des efforts doivent être faits pour la valorisation des langues maternelles nationales. De telles actions, le cas échéant, viseront à promouvoir et à développer les langues maternelles nationales comme de véritables instruments d'échange et de communication aux fins de favoriser l'appréhension des réalités endogènes et exogènes pour pouvoir les traduire, les expliquer, les vulgariser et les partager. De ce fait, l'accès à l'espace de nouvelles devient couteux ainsi possible ; et l'on renforcerait et décuplerait la dynamique lexicale et sémantique des langues maternelles nationales. Car, comme Etienne Sadembouo et al (2000:p54) l'observent « ... aucun pays du monde ne s'est développé à partir de l'usage exclusif des langues étrangères. On ne se développe véritablement qu'à partir de ce qu'on est, de ce qu'on a de propre, c'est-à-dire de sa propre culture ».

## ***2-2- Les langues maternelles Nationales dans les communautés***

La langue est un véhicule au moyen duquel les individus communiquent entre eux ou se transmettent une information, en tant que telle elle a permis et continu de permettre des échanges entre les hommes. Au sein des sociétés multilingues, où cohabitent plusieurs langues comme le Bénin, de par sa configuration ethnolinguistique est un pays dans lequel des communautés d'hommes et de femmes sont

placés sous un même régime économique et politique partageant un même territoire géographique. Chacune de ces communautés linguistique porte en elle un patrimoine inaliénable qui les particularise et les différencie les unes des autres. Ces langues maternelles nationales mettent en relation certains des aspects de ces relations verbales avec la mémoire et l'attention en particulier au processus par lesquels les sujets parlants attribuent une signification à leur énoncé aux associations et à la création des habitudes verbales aux processus généraux de communication. En un mot, elles sont langues maternelles nationales à travers lesquelles les messages écrits n'existent pas assez pour atteindre les populations alphabétisées en langues maternelles nationales. Car ces langues maternelles nationales sont exclues du système de l'enseignement et leur usage est refoulé chez l'enfant à l'école. De ce fait, nous allons siOllonner les définitions données par les autres auteurs. Depuis 1999 l'UNESCO consacre aux langues maternelles la célébration d'une journée annuelle universelle le 21 février et le 8 mars de chaque année afin de prévenir le dépérissement culturel voire la disparition de certaines communautés linguistiques. Selon les psycholinguistes, les langues maternelles sont dans le monde entier comme des vecteurs primordiaux et consubstantiels du savoir, de connaissance et constituent un support d'éducation et de développement humain durable. En tant que tel pour son vécu et surtout pour sa valorisation à l'ère des nouvelles technologies de l'information, il y a nécessité que le Bénin travaille à faciliter dans ce cadre la participation des néo alphabètes aux actions de développement.

### ***2-3- La valorisation des langues maternelles nationales à l'ère de technologies de l'information***

Il serait avisé de projeter un regard sur l'univers de la culture au Bénin. Des soixante-un ans de l'accession du pays à la souveraineté internationale qu'est ce qui est fait de la culture sur le territoire ? Pourtant nos langues maternelles nationales constituent des outils très performants pour l'éducation et les échanges avec les populations. Les quelques efforts qui sont faits par exemple plusieurs autres structures dont le (Cercle de Réflexion et d'Action pour le Développement de l'Education NON Formelle (CRADENF) ont suivi au point de vu didactique la réalisation de documents pour la qualité des productions. Malgré cela, toutes ces initiatives sont malheureusement demeurées éparées et tar-

dent à apporter leurs fruits difficilement. Néanmoins, les citadins arrivent à communiquer dans leur langue maternelle sans un mélange de lexiques de la langue française dans leur conversation. Dans les foyers, immédiatement, dès la naissance l'enfant est orienté vers la langue du colonisateur et l'on assiste impuissant à un déracinement national. Quelle honte a-t-il de parler et de valoriser sa langue maternelle nationale. La proscription de l'enseignement des langues nationales du Bénin à ces citoyens est une issue fermée aux stratégies pour le développement. Il y a plus de soixante-six langues nationales partagées par les écoles et établissements publics. Tout charme au niveau de la formation scolaire à approprier le vernaculaire dans ses programmes de formation est systématiquement banni. Quelle humiliation et pourtant il est tendu au programme du français un tapis rouge dans tout son passage et un grand coup d'éventail partout où il s'essouffle. Avec ses mesures qui sont adoptées vis-à-vis de nos propres langues nationales en l'espace de soixante-un ans d'indépendance. Voilà qui est vraiment inquiétant et qui laisse à réfléchir. Le Bénin doit prendre exemple sur son voisin de l'Est, le Nigeria où l'enseignement des langues nationales dans les établissements publics paraît urgent et nécessaire. Un pays ne peut se développer en ne s'exprimant que dans une langue étrangère. D'Après Akoha Joseph aucun pays au monde n'a réalisé son intégration nationale (construction de la nation) en réprimant les cultures et les langues de sa population. Il est inconcevable que les pays africains soient indifférents à cette opinion socio-historique. C'est pour cela le même auteur dit justement que « la construction d'une nation (...) ne peut se réaliser avec succès dans les sociétés où les cultures et les langues étrangères ou en faveur d'un groupe local dominant. Au contraire, C'est dans l'interaction libre de cultures juxtaposées et avec la médiation de l'alphabétisation et la littérature en langues locales qu'une nation peut émerger, dans laquelle chaque composante se sent impliquée et concernée. Ceci amène aux problèmes de la démocratie et de l'alphabétisation » Cette déclaration rejoint l'affirmation de Matemba selon laquelle « un développement durable des communautés dépend de la compréhension profonde des facteurs socioculturels et de la société même dans laquelle on veut introduire un changement ». L'enseignement des langues maternelles aux élèves et aux adultes est donc fondamental à la culture et pour le développement Parler et ou écrire une langue c'est non seulement produire, mais surtout produire

du sens et des idées pour alimenter féconder et fouetter le progrès. Ici, la langue est la meilleure des choses. Mais parler et ou écrire une langue peut aussi aller dans le sens de la destruction des œuvres du progrès voire la destruction de l'humanité. Dans ce cas, la langue' est la pire des choses FANON n'est pas d'avis contraire. Il écrit sans sourciller dans Peau noire Masque blanc : « Parler et/ou écrire une langue c'est surtout assurer une culture, supporter le poids d'une civilisation ». Assurer une culture c'est supporter le poids d'une civilisation. La culture de base à assurer en premier lieu c'est celle qui a pour support la langue maternelle nationale. Le poids de la civilisation à supporter avant tout c'est celui de la civilisation de nos ancêtres. La culture et la civilisation de nos parents comme éléments constitutifs de notre personnalité. C'est cela l'indigénisation ou la socialisation initiale du membre de groupe. C'est l'échafaudage et la charpente sur laquelle viennent se poser, se greffer des emprunts culturels issus de la rencontre et des échanges intercommunautaires. Connaître et parler sa langue maternelle nationale est une exigence d'ordre existentiel. Savoir parler et écrire sa langue maternelle nationale est un impératif pour la survie et la pérennisation de sa communauté d'appartenance culturelle. Dans le cas d'une communauté nationale le développement durable est tributaire de la capitalisation intellectuelle de manière générale et particulièrement de l'accumulation intellectuelle dans les langues maternelles nationales. Se fondant sur ce critère et sur celui des familles et affinités linguistiques et la dynamique et la dynamique interne des différents parlers au plan national. On peut d'ores et déjà retenir les langues ci-après fɔn, Dɛndi, Yoruba, Baatɔnu, Aja, Ditammari. En conséquence, des efforts particuliers doivent être déployés en vue d'assurer la maîtrise de l'écriture des langues nationales par des intellectuels et tout particulièrement les universitaires et des chercheurs en vue de leur participation effective et efficace au programme national d'alphabétisation et d'éducation des adultes. Pour ce faire l'Etat doit soutenir la valorisation des dictionnaires encyclopédiques, les anthologies de littérature orale et de toute autre recherche sur les langues et cultures nationales en vue de la confection de manuels d'enseignement des langues nationales dans le système éducatif formel.



## ***2-4- LA promotion et le développement des langues maternelles nationales***

La maîtrise de l'écriture de la lecture et du calcul dans les langues maternelles béninoises, voilà un instrument puissant d'épanouissement du peuple. Un épanouissement intégral parce que systémique. (Autrement dit, il n'épargne aucune sphère de la société. Et c'est de cette manière que « la bibliothèque » d'Amadou Hampaté Bah peut être sauvée des flammes du temps « En Afrique quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle » note le sage du Macina. C'est assurément pertinent.) Ses sociétés africaines sont des sociétés à civilisation d'oralité. Les connaissances, les savoirs, les pratiques sont transmises oralement d'une génération à l'autre avec, bien évidemment des particules de déperdition ou d'évaporation résultant de l'éloignement dans le temps. « Les paroles s'envolent mais les écrits restent » disaient les Latins. Les populations béninoises, multilingues, sont aujourd'hui à plus de 55% analphabètes selon EMICOB (2011 :p15) (Enquête Modulaire Intégrée sur les conditions de vie des ménages au Bénin). Alors réussir le développement, exige la contribution de tout le peuple qu'il faut mettre à une même échelle d'information et de communication. C'est ce qu'affirme AIKPO. H Paul (2013 :10) lorsqu'il écrit « pour élever le niveau de développement du Bénin Il y a lieu d'amener chaque communauté linguistique à cultiver la connaissance de sa langue à travers l'alphabétisation » Le succès d'un objectif dépendra sans aucun doute de l'usage d'un même médium ou d'un outil de mise en commun de l'information et de la communication entre la classe des lettrés et celle des masses analphabètes En effet, seules les langues maternelles nationales peuvent mettre en synergie toutes les couches sociales pour exécuter et faire aboutir les tâches de développement. Nul ne doute aujourd'hui de l'importance de l'usage des langues maternelles nationales dans les différents domaines, socioculturels, économiques et technologique. Les langues maternelles nationales favorisent la prise en compte des valeurs culturelles et des ressources locales dans l'élaboration de programme de développement susceptible de promouvoir et de faciliter l'accès à la modernité. C'est ce que rappelle Bienvenu Albert AKOHA (1999 :p7) lorsqu'il écrit:« la question linguistique a toujours occupé une place de choix dans les revendications de souveraineté des nations. Les exemples corse et Breton en France et celles récemment exprimées dans la majorité des pays de l'Est le démontrent bien. Le Bénin

n'échappe pas à la règle ». Malgré la politique linguistique en faveur de l'utilisation des langues maternelles nationales au Bénin le français demeure encore dans une large mesure la langue de l'administration. Néanmoins, dans les localités, il existe des structures, des organisations non gouvernementales et des radios de proximité qui permettent aux populations de s'imprégner du contenu des différentes décisions politiques et autres réalités économiques du pays. En effet, avec l'avènement de la décentralisation les élus locaux tiennent compte de certaines réalités telles que le niveau d'instruction des populations et leur vécu quotidien. Les communications en langues nationales sont souvent orales et peu écrites. Les émissions radiophoniques sont faites dans le but d'atteindre les grandes masses. Mais le Bénin est peuplé par divers groupes venus à des époques différentes de divers empires. Pour Kolawolé S. Adam et al (1983 :p31.) « Ce sont les groupes anciennement installés qui ont formé la population béninoise d'aujourd'hui. Ces groupes ont donné naissance à un certain nombre d'entités homogènes du point de vue linguistique et socio-culturel, et possédant une assise territoriale. On remarque :

Au sud : Aja, Waci, gɛn, Xwéda, Xwla, ayizɔ, tɔli, et fɔn ;

Au sud-est : yoruba et gun ;

Au centre : maxi et yoruba

Au nord : batɔmbu, dɛndi, mɔkɔle fulfuɖe, cɛnka, haussa, bɛtammaribe, waaba, bɛbɛlibe, natɛmba, yowa et lokpa

Lorsque la rencontre de ces populations s'est faite, il y a eu contacts de langues. Ces populations se retrouvent du coup dans un univers linguistique totalement étranger. Ainsi, chacune d'elles se convainc bien de la systématique langagière à s'approprier pour survivre linguistiquement. Dès lors, elles parlent la langue dont l'usage est privilégié et se donnent alors un fort sentiment d'être compris à l'intérieur de ce groupe social. Au plan national des groupes socio-culturels conservent l'identité linguistique et culturelle de leur pays d'origine, surtout dans les régions où elles constituent des communautés de densité importante. La langue en usage dans ce cas sert de moyen d'alphabétisation et d'éducation permanente et d'émancipation de la société. La participation du consortium civil (groupes d'intérêt, structures associatives, églises, usagers...) dans la conception et la mise en œuvre des programmes éducatifs est une condition fondamentale de leur réussite. L'éducation doit s'adresser en priorité à ceux qui produisent les ri-

chesses du pays : paysannes et paysans, éleveurs, artisanes et artisans, commerçantes et commerçants afin qu'au-delà du gain individuel qu'ils peuvent en tirer, la collectivité soit globalement bénéficiaire de l'investissement éducatif. S'agissant de l'articulation qu'il convient d'établir entre l'alphabétisation et l'éducation de base, il faut retenir que l'alphabétisation doit être un instrument dont on peut se servir pour atteindre des objectifs éducatifs sans que l'on oublie parallèlement toutes les populations non encore alphabétisées. Pour y parvenir il faut encourager et promouvoir la réalisation de dictionnaires encyclopédiques, d'anthologies, de littérature et de tout autre type de recherche sur les langues et culture nationale en vue de la confection de manuel didactique d'instruction des langues nationales dans le système éducatif formel. Ces objectifs supposent une campagne active de sensibilisation, de motivation des cadres institutionnels, des moyens financiers qui favorisent cette transformation basée sur les domaines de déforestation, de santé et d'hygiène, de protection de l'environnement, de sensibilisation aux inégalités sociales au-delà des apprentissages fondamentaux. Mais l'évaluation de ce programme a déploré l'inexistence d'une stratégie cohérente, d'un véritable projet national bien défini avec des objectifs bien compris des contenus précis.

### **3- Discussion**

#### ***3-1 Rôle de la langue maternelle nationale dans les communautés linguistiques***

Compte tenu des diverses extensions et utilités, les langues sont différemment qualifiées. On parlera ainsi de langue maternelle nationale et autre....La langue maternelle est selon le dictionnaire de linguistique (1975) la première langue apprise par un sujet parlant (celle dont il est locuteur natif) au contact de l'environnement familial immédiat. « La première langue qu'a apprise un enfant, généralement celle de sa mère». Elle est donc la toute première langue utilisée par l'enfant comme moyen de communication. Selon GBEGNONVI Roger dans la corruption structurelle, spécialité africaine et béninoise parue dans le journal La Nation du jeudi 09 décembre 2004, la langue maternelle encore appelée langue de naissance peut être définie comme « la langue avec laquelle on est venu au monde et que parle l'environnement immédiat et qui est celle avec laquelle à partir de laquelle on entrera dans les

autres langues du monde, ces langues dont on aura besoin pour un supplément de développement durable». Une langue s'entend d'abord, puis se conçoit, ensuite elle se parle et enfin elle s'écrit. La langue est forme. Elle est aussi une substance telle qu'elle est utilisée. C'est par l'usage de sa langue maternelle que tout être humain apprend initialement à former et à exprimer des idées à l'égard de lui-même et du monde dans lequel il vit. On sait désormais que les premiers apprentissages doivent être faits normalement à travers l'outil linguistique maternel jusqu'au stade de l'opérateur, et qu'il faut chercher dans cette vérité les causes des retards dans l'évolution à l'école et les échecs scolaires actuellement enregistrés au Bénin. C'est bien la langue maternelle, en effet, qui garantit le décollage intellectuel de l'enfant dès le début de la scolarité. C'est elle qui lui apporte cet élément fondamental d'équilibre sans lequel il s'atrophie. C'est elle qui lui fournit la possibilité de verbaliser sa pensée et de s'intégrer harmonieusement dans le monde qui l'entoure. L'enfant est à l'aise dans sa langue maternelle et lui refuser d'utiliser cette langue pour ses besoins fondamentaux d'expression et de créativité. C'est le placer du même coup en situation de régression. L'enfant, une fois envoyé à l'école se trouve dans un univers autre que le sien. Il est perdu, tiraillé, désorienté et déséquilibré. Il perd tous ses repères et se retrouve difficilement. Il constitue une tare sociale parce qu'incapable de réfléchir, de concevoir, d'analyser et de raisonner dans la langue de communauté de base à laquelle il prétend appartenir. Au niveau social, les langues maternelles jouent d'importants rôles. Elles facilitent la compréhension entre les individus appartenant au même groupe linguistique engendrent la naissance de différentes communautés, de valeurs qui sont sur le plan scientifique, culturel qu'il importe d'enseigner pour informer ensemble. Dans le milieu familial ou dans son entourage par exemple, l'enfant communique et s'exprime avec ses semblables son éducation et les manifestations des cérémonies font dans sa langue maternelle ce qui lui permet d'intégrer son milieu, de s'exprimer d'être à l'aise et de jouer librement pour son épanouissement global. Au niveau économique, les langues maternelles représente un facteur de développement de la transformation positive de l'être sur le plan qualitatif : GUEDOU :(1987) : (p 59-63) écrit « la sauvegarde et le développement des structures socio-économique, culturelles et politiques d'une société impliquent que l'ensemble de ses fonctions fondamentales soient assurées par et dans ses langues ». Les larges popula-

tions de nos villes et de nos campagnes sur qui pèsent les efforts de production nationale sont en majorité analphabètes. Les langues maternelles contribueraient à l'épanouissement des sociétés économiques et permettraient une adaptation de la méthode et de la technique aux divers secteurs (agricoles, artisanal, industriel, commercial. Pour les populations qui n'ont pas la chance d'être instruites, si on leur offre la chance de suivre les cours d'alphabétisation fonctionnelle, ceci pourrait contribuer à l'évolution des activités socio-économique. D'après Julien GBAGUIDI (2019) dans son cours « inter culturalité et les langues étrangères ». La langue maternelle est la seule que l'on possède suffisamment pour faire preuve de toute la subtilité nécessaire à l'élaboration d'une œuvre créatrice de qualité dans le domaine de la science comme dans ce hasard et de la littérature. Certains spécialistes s'autorisent à proclamer que le français aurait permis de dépasser les conflits linguistiques faisant rage en Afrique dès le lendemain des indépendances, et d'éviter les guerres des langues notamment entre le français et les langues africaines. C'est justement au lendemain des indépendances que la promotion des langues et leur utilisation dans l'enseignement ont fait l'objet d'une prise de conscience dans les Etats africains parce que l'emploi exclusif des langues européennes dans le système éducatif en Afrique n'a pas permis à la grande masse des analphabètes qui ne savent ni lire, ni écrire les langues européennes de déployer leurs spécialités et leur créativité économique. En effet, c'est dans ce cadre que Lê than kôï a déclaré que « Toute éducation est socialisation. Ni l'enfant ni l'adulte ne peuvent être dissociés du milieu culturel dans lequel il est né. Or la langue constitue un élément essentiel de ce milieu. Ce n'est pas seulement un complexe de mots et de forme grammaticales, mais surtout des concepts et des traditions du groupe social, c'est-à-dire de sa culture. En même temps que l'enfant acquiert cette langue, il assimile le milieu »

### ***3-2- La réhabilitation des langues maternelles nationales pour leur introduction dans le système éducatif***

L'absence des langues maternelles nationales dans le système scolaire et dans l'administration et la domination du français sur presque tous les plans ont suscité auprès des autorités du Bénin depuis 1972 une prise de conscience qui a conduit à l'élaboration d'une politique linguistique. La réhabilitation et l'introduction des langues maternelles nationales

dans le système éducatif a été l'une des préoccupations du gouvernement d'alors. Cette préoccupation a été concrétisée aussi bien par les décisions que par les actions précises. Et le discours programme y est revenu juste à propos et stipule « qu'il est nécessaire de rompre avec le carcan d'étouffement de nos valeurs nationales que constitue l'école traditionnelle (...). Pour cela, il faudra revaloriser nos langues nationales » (Discours Programme National du 30 Novembre 1972). En 1973, le Programme National d'Edification de l'Ecole Nouvelle affirme en application du Discours Programme « la langue étant le véhicule d'une culture, il faudra travailler à la réhabilitation, à la défense et à l'illustration de nos cultures en introduisant nos langues maternelles dans notre système éducatif. Cette introduction sera progressive. Il s'agira d'abord d'introduire les langues maternelles nationales comme matière et ensuite comme véhicule du savoir. En effet, en 1975 l'ordonnance 75-30 du 23 juin 1975 portant loi d'orientation de l'Ecole Nouvelle a été prise par le Gouvernement pour la mise en œuvre effective des dispositions ci-dessus citées ;

En effet, il a été demandé comme le précise le texte

- Au Ministre de l'Intérieur de la Sécurité et de l'Administration Territoriale d'introduire l'utilisation de certaines langues telles que fɔn, aja, baatɔnum, dɛndi, ditammari et yoruba dans l'administration des localités ;

- Au Ministre de l'Education Nationale d'assurer l'introduction progressive de six langues aux examens du Certificat d'Etudes Primaires, du Brevet Elémentaire du Premier Cycle, du Baccalauréat et autres concours d'assurer le perfectionnement et la formation des cadres d'alphabétisation à l'Ecole Nationale d'Administration et dans les Ecoles Normales Intégrées

- Au Ministre du Travail de l'Emploi et des Affaires Sociales et au Ministre de la Santé Publique, de prévoir une épreuve dans les langues maternelles nationales aux concours de et examens professionnels. Ces différentes décisions montrent que le Gouvernement Révolutionnaire est allé loin système éducatif. L'avènement du Gouvernement Révolutionnaire a donné un nouveau souffle à l'utilisation des langues nationales dans l'enseignement et surtout dans les Centres d'Eveil de Stimulation de l'Enfant (CESE). En effet, par arrêté N°154/MJLAS/DAFA

de Novembre 1976 les jardins d'enfants sont passés sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement du premier Degré pour aboutir finalement en 1980 à l'ouverture des premiers (CESE) où l'éducation préscolaire est entièrement assurée en langues maternelles nationales. Différentes actions ont suivi les idées ainsi exprimées dans ces actes et décisions politiques. L'action la plus concrète de l'ère du Renouveau Démocratique concernant l'éducation et les langues maternelles nationales dans notre pays est le nouveau programme d'Etudes (NPE) dans l'Enseignement Primaire. L'innovation de ces programmes d'études est le « Module Langue et Culture ». Il s'intéresse à la valorisation des langues nationales et du patrimoine culturel. La langue maternelle de l'élève est utilisée aisément au cours de plusieurs activités. Le Nouveau Programme d'Etudes a été lancé à la rentrée scolaire 1993-1994 dans Trente(30) écoles expérimentales à raison de cinq (05) écoles par département. Dès la rentrée scolaire 1995-1996 plus de Deux Cents (200) autres écoles ont été associées. A la fin de l'année scolaire 1997-1998, les (30) Trente premières écoles ont présenté leurs premiers élèves candidats au Certificat d'Etudes primaires (CEP) et ils ont été évalués en langues et cultures au même titre que dans les autres disciplines. A la rentrée scolaire 1999 -2000 les NPE ont été généralisés dans toutes les classes de CI des écoles primaires publiques et privées du Bénin avec un module langue et culture. Il ressort de l'historique du rapport langue nationale et enseignement au Bénin que l'emploi de nos langues à l'école n'est pas une innovation ni un acte informel. Il a une base politico-administrative. D'où la nécessité d'améliorer cette initiative. C'est ainsi que Afeli clamait « l'enseignement en langue africaine s'impose et se justifie aussi parce qu'il faut démocratiser le savoir » et permettre toujours selon lui à la grande « masse de participer pleinement à la vie du pays en se sentant responsable et en prenant des initiatives heureuses et bénéfiques pour tout le pays ». Il dira également que l'enseignement de la langue maternelle rendrait la scolarisation accessible à toutes les couches sociales sans distinction de classe ni de rang social. Restant dans le même ordre d'idée, Poth affirme : « le droit au parler maternel est inaliénable comme le droit à l'instruction, à la santé et à la vie ». Il prend soin de l'élaboration des lois qui rendront formel l'enseignement des langues nationales dans les écoles des pays africains concernés. Selon lui : « C'est bien la langue maternelle qui garantit le décollage intellectuel dès le début de la scolarité, c'est elle qui lui ap-

porte cet élément fondamental d'équilibre sans lequel il s'atrophie. C'est aussi elle qui lui fournit la possibilité de verbaliser sa pensée et de s'intégrer harmonieusement dans le monde qui l'environne». En conséquence : « les langues maternelles jouent un rôle capital dans l'acquisition des connaissances chez l'apprenant et se refuser de les enseigner ne provoquait que le blocage psychomoteur de l'enfant africain ». L'enseignement des langues nationales est toujours nécessaire dans tous les Etats africains qui rêvent d'un véritable développement. Car l'une des causes du sous-développement est l'analphabétisme. Or aucun pays ne s'est développé avec la langue de l'autre. Yaovi Toussein Tchitchi et Maxime Da cruz ont conclu après plusieurs réflexions que la pratique des langues dans les Centres d'Veuil et de Stimulation de l'Enfant est une expérience mal comprise. Quant à Cowvi Zinzindohoué, il s'est appesanti sur le fongbe pour montrer la part des langues maternelles dans l'accès rapide et harmonieux aux sciences mathématiques précisément la géométrie. Mais les parents citadins pensent que l'utilisation des langues maternelles nationales constitue un obstacle pour l'éducation formelle de leurs enfants, or l'enfant qui est privé de l'utilisation des langues maternelles nationales n'a pas conscience de son identité culturelle ni de son origine. Il faut souligner que refouler chez l'enfant de parler une langue est extrêmement nocif pour le développement de ses activités cognitives. C'est bien la langue maternelle nationale qui permet à l'enfant d'exprimer en toute circonstance, ses intérêts et sa pensée. Au lieu que l'usage de la langue française prédispose le Béninois à mieux s'ouvrir aux valeurs que véhicule les langues maternelles nationales la langue française le confine dans une attitude défavorable à l'usage de celle-ci, considérée comme une caractéristique majeur des jeunes scolarisés. Mais c'est toujours bien de connaître les autres langues pour sa propre gouverne et avoir une vue sur ce qui se passe autour et hors de soi .Connaître sa langue nationale c'est assez bon. Maîtriser celles des autres pays c'est davantage mieux Cela évite vivre dans l'ostracisme. C'est aussi bon que les autres langues soient développées et connues des citoyens de ce pays pour son émergence économique, linguistique que touristique.



## Conclusion

L'utilisation des langues maternelles nationales constitue le plus important de la culture elle en est une question très importante pour le développement de notre pays ; car l'usage pratique de nos langues maternelles nationales grâce à une organisation conséquente, facilite l'accès aux sources modernes du développement économique et social. Il aidera à la valorisation de notre patrimoine culturel. Pour cela il faut réhabiliter et introduire les langues maternelles nationales dans l'enseignement. En partant du postulat qu'aucun peuple ne peut se développer avec la langue d'autrui les défenseurs de nos valeurs endogènes à travers les langues nationales ont réussi à montrer leur aptitude à véhiculer le savoir au dernier cri .Ainsi introduire les langues maternelles nationales dans le système, éducatif formel comme langue d'enseignement, c'est donner à la masse laborieuse analphabète de notre pays le maximum, le moyen, pour affronter les problèmes de la vie de tous les jours.

La portée sociale de cette réflexion est une portée sociolinguistique de socialisation, car notre existence en tant qu'être est couronnée d'un parent fut-ce une mère ou un père dont la langue nous a servie à formuler les mots autour de nous et sur nos prochains.

## Références bibliographiques

**AKOHA A. Bienvenu** (1999), le français et la promotion des langues béninoises, un langage et Pédagogie N°9, CEBELAE, Cotonou PP717

**AIKPO H. Paul** (2013), La presse écrite en Langues nationales et son impact sur la post alphabétisation thèse de doctorat DLCC, FLASH, UNB P.10

**AIKPO H. Paul**, (2013), la presse écrite en langues nationales et son impact sur la post alphabétisation thèse de doctorat, DSLC, FLASH, UNB P.31

**Béal C**, (2000) « Les interactions verbales interculturelles : quels corpus ? Quelle méthodologie ?, Perspectives interculturelles : sur l'interaction Lyan : Presse universitaire de Lyon PP13-32

**Boileau**, 1669, La doctrine littéraire, in primauté de la raison

da CRUZM et TCHITCHI, La pratique des langues dans les contes d'Eveil et de stimulation de l'Enfant au Bénin. Une expérience mal comprise, éducation béninoise N°2 Nouvelles formules, organe d'information des auteurs de l'école et de l'éducation Ed IUFRE Porto-Novo (2000) PP 8-14

da CRUZ M, 2006, Langues Nationales et Nouveaux Programmes d'études, communications présentée au 25<sup>e</sup> congrès de SLAO tenue à Ouidah Rep Bénin du 10 Juillet au 6 Aout (2006).

**CRADENF (Corde de Réflexion et d'Action pour le développement de l'Education Non Formelle)**

**Zinzindohoue C,** (2001) la part des langues dans l'accès rapide et harmonieux aux sciences Bénin

Le programme national d'édification de l'Ecole Nouvelle ordonnance 75-30 du 23 juin 1975

**Gbaguidi Julien,** (2019) didactique des Langues nationales de l'Afrique au cours primaire :

Discours programme du 30 novembre (1972)

Gbégnonou Roger, corruption structurelle